

La Promenade des Bains Près de 1 300 participants à la grande réunion publique du 13 octobre 2022



Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et Maire de Saint-Raphaël ainsi que David Rachline 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération et Maire de Fréjus ont animé jeudi 13 octobre 2022 la grande réunion publique de la Promenade des Bains. Près de 1 300 habitants se sont déplacés au Palais des Sports pour mieux connaître le contenu du projet et pour échanger avec les deux Maires. « Travailler ensemble n'était plus une option, mais un véritable devoir. Cela nous permet de porter un projet unique pour les deux villes, » a expliqué Frédéric Masquelier.

La future Promenade des Bains qui s'étendra sur près de 4 kilomètres de Santa Lucia à Port-Fréjus est destinée à embellir le cadre de vie des habitants et à renforcer l'attractivité touristique du territoire. Elle permettra de réduire l'empreinte de la voiture, de planter un ruban de verdure et d'ombrage. Elle sera desservie par une ligne d'autobus électriques en site propre et accessible aux vélos. Un grand projet de végétalisation est également prévu avec la plantation de 1 000 arbres issus de cinquante essences différentes économes en eau et capables de résister à la chaleur.

« C'est un projet global. Les deux villes ne vont pas fusionner, elles vont conserver leurs identités et leurs différences, » a déclaré Frédéric Masquelier. « C'est un projet d'envergure qui va redessiner notre littoral et accroître l'attractivité de notre territoire pour le positionner comme une destination incontournable de la Côte d'Azur. Il s'agit du plus grand projet du Var. Nous voulons avancer avec comme fil rouge la satisfaction des habitants, » a ajouté David Rachline.

La consultation va se poursuivre

Cette réunion publique s'inscrit dans la continuité de la concertation publique qui s'est déroulée du 1er juillet au 31 août. *« C'est la première fois que nous avons une concertation aussi large, aussi importante. Nous avons dû évidemment lancer un projet et donc en montrer les grandes lignes, et vous avez été très nombreux à vous présenter au kiosque d'information. Il y a encore beaucoup à échanger avec vous. Nous sommes ouverts à la discussion, » a précisé Frédéric Masquelier. Pour David Rachline : « Vous vous êtes exprimés et là est l'essentiel. Pour fédérer, il est nécessaire de consulter et de prendre en compte vos avis pour faire émerger cette opération importante. A la suite de cette enquête publique, une enquête Ifop a été réalisée et il s'agit d'un véritable plébiscite. »*

Conserver l'identité des communes

Chaque commune conservera ses spécificités et quelques détails ont été livrés par les deux Maires. A Saint-Raphaël, les travaux s'inscriront dans la continuité de ce qui a été fait en 2003 avec la construction du parking Bonaparte puis dans un second temps avec le réaménagement du Vieux-Port.

« A proximité du Casino et de l'espace Delayen, nous avons pour projet d'installer à « La Réserve » une balnéo thalassothérapie en cohérence avec la Promenade des Bains de la fin du 19e et du début du 20e siècle, » a expliqué Frédéric Masquelier.

L'Epi Diana, le monument d'Afrique, les jardins de Beurivage sont également concernés par ce projet qui s'étend jusqu'au port de Santa Lucia. Au cours de la réunion, Frédéric Masquelier a évoqué l'évolution du centre-ville et en particulier la refonte de la Place Couillet dans la continuité du projet de la Promenade des Bains.

Pour David Rachline : *« La Promenade des Bains permettra à Fréjus, labellisée station balnéaire depuis 2009, de rayonner encore davantage, de favoriser notre économie et de conforter notre identité de ville maritime. Plus concrètement à Fréjus-Plage, la Promenade sera étendue sur la partie sud avec une réduction des voies de circulation. Un parking souterrain sous la place de la République pourra accueillir plus de 300 véhicules. »* A la surface, la place sera réaménagée. Elle offrira un espace public paysagé, ombragé tout en conservant sa vocation de lieu de rencontres et de pratique de la pétanque. Les services publics tels que La Poste seront eux reconstruits.

Les finances, les commerces, le risque submersion au cœur des échanges

« Nous pouvons financer ce projet de plus de 60 millions d'euros sans augmenter les impôts. Notre situation financière nous permet de le faire : nous estimons à 33 millions d'euros notre capacité d'autofinancement pour la Promenade des Bains et à 26 millions

d'euros notre endettement. Nous aurons également des subventions, » a expliqué Frédéric Masquelier qui a également indiqué que la subvention de 2,5 millions d'euros obtenue pour la navette électrique pourrait être complétée par d'autres soutiens Département et de la Région. La navette électrique fera l'objet d'une expérimentation pour ajuster sa fréquence aux besoins des usagers.

La nouvelle Promenade sera protégée du risque attentat, mais aussi du risque de submersion. De nombreuses études ont été menées afin de garantir la faisabilité et la sécurité du parking prévu sous la Place de la République à Fréjus. Des autorisations de l'Etat sont attendues pour la réalisation de l'infrastructure. Concernant le stationnement en surface à Fréjus, les voies seront adaptées pour conserver des places de livraison, de dépose-minute sur le boulevard de la Libération et 50 places de stationnement pour les véhicules légers sur le boulevard d'Alger.

Dans les prochaines semaines, commune par commune, des échanges plus spécifiques auront lieu avec les parties prenantes et en particulier les commerçants.

« Nous n'abandonnons pas pour autant nos autres priorités : la lutte contre les inondations, le projet du doublement de la RDN 7, le grand site de l'Estérel et tout ce qui est inscrit dans nos programmes de réalisations, » a rassuré Frédéric Masquelier.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](https://www.esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazur.agglo](https://www.facebook.com/esterelcotedazur.agglo)

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr